

Introduction à la théorie politique environnementale

Dans la même collection

- CHOPIN Olivier et OUDET Benjamin, *Renseignement et sécurité*, 2019, 2^e éd.
- DOUILLET Anne-Cécile, *Sociologie politique. Comportements, acteurs, organisations*, 2017.
- GOUJON Alexandra, *Les démocraties. Institutions, fonctionnement et défis*, 2015.
- DE SENARCLENS Pierre et ARIFFIN Yohan, *La politique internationale. Théories et enjeux contemporains*, 2015.
- GHÉRARDI Éric, *Constitutions et vie politique de 1789 à nos jours*, 2013.
- MORLINO Leonardo, *Introduction à la politique comparée*, 2013.

ADRIEN ESTÈVE

Introduction à la théorie politique environnementale

ARMAND COLIN

Conseiller éditorial : Jean-Vincent Holeindre
Conception de couverture : Hokus Pokus créations
Image de couverture : © GP Photography / Adobestock.com
Maquette intérieure : Raphaël Lefeuve
Mise en pages : Nord Compo

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du

droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Armand Colin, 2020

Armand Colin est une marque de Dunod Éditeur
11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

ISBN : 978-2-200-62836-9

Sommaire

Introduction 11

PARTIE 1 **LES ÉTHIQUES ENVIRONNEMENTALES ET ANIMALES 17**

1 Les éthiques de la nature 19

- 1. La valeur morale de la nature 20
 - 1.1 La nature contre la cité 20
 - 1.2 La religion de la nature 21
 - 1.3 La force critique de la *wilderness* 23
- 2. L'invention de la conservation des espaces naturels 24
 - 2.1 La découverte de la fragilité du vivant 24
 - 2.2 La sanctuarisation de la nature 25
 - 2.3 La conservation contre la préservation 27
- 3. La défense du patrimoine naturel 28
 - 3.1 Le romantisme et la nature 28
 - 3.2 Le patrimoine et la mémoire nationale 30
 - 3.2 Le patrimoine naturel et les générations futures 31

2 Les éthiques animales 35

- 1. Minimiser la souffrance et maximiser le bien-être animal : la théorie utilitariste 36
 - 1.1 Le critère de la souffrance animale 36
 - 1.2 L'égalité considération des intérêts 38
 - 1.3 Le calcul d'utilité : cas pratiques 40
- 2. La critique du rationalisme : la pensée abolitionniste 42
 - 2.1 Le critère de la valeur inhérente de la vie 42

2.2 Le rejet de toute forme d'exploitation	43
2.3 La promotion d'un régime végétalien strict	44
3. Les propositions éthiques alternatives	46
3.1 Le protectionnisme animal	46
3.2 L'éthique de la sollicitude	47
3.3 La justice et les animaux : l'approche par les capacités	49
3 Les éthiques de l'environnement	53
1. Les éthiques environnementales biocentrées	54
1.1 La valeur intrinsèque du vivant	54
1.2 Le respect de la vie : le biocentrisme égalitariste	56
1.3 L'éthique de la gestion du vivant : le biocentrisme conséquentialiste	59
2. Les éthiques environnementales écocentrées	61
2.1 La <i>land ethic</i> : défendre la communauté biotique	61
2.2 Le tournant écosophique de l'écologie profonde	63
2.3 L'hypothèse Gaïa	65
3. Les propositions éthiques alternatives	67
3.1 Les éthiques anthropocentrées	67
3.2 L'environnement dans l'éthique des vertus	69
3.3 Le modèle des ontologies non naturalistes	70

PARTIE 2

REPENSER LA POLITIQUE :

LES THÉORIES ÉCOLOGISTES

75

4 Les critiques de la technique

77

1. La perte de sens du progrès technique	78
1.1 Les intuitions benjamiennes : du romantisme à la critique de la modernité	78
1.2 L'émancipation de la technique par l'action	80
1.3. La responsabilité contre l'utopie du progrès	82

2. L'empire de la technique	84
2.1 Le déséquilibre et l'artificialisation du monde	84
2.2. Les effets délétères du système technicien	86
2.3 L'illusion technologique	88
3. Les pensées eschatologiques de la technique	90
3.1 Du décalage prométhéen à la fin des temps	90
3.2 L'anticipation rationnelle de la catastrophe	92
3.3 Accepter l'effondrement : la collapsologie	93
5 La dénonciation de l'exploitation de la nature et de l'oppression	97
1. La coopération contre la surexploitation des ressources	99
1.1 Le processus historique de privatisation des communaux	99
1.2 Le problème néomalthusien de la tragédie des biens communs	100
1.3 Contre l'extractivisme : la gouvernance collective des biens communs	102
2. La convergence des luttes écologiques et sociales contre la civilisation industrielle	104
2.1 La convivialité contre le monopole industriel	104
2.2 L'autolimitation et l'écosocialisme contre la société d'abondance	106
2.3 L'ensauvagement contre la domestication de la nature et des sociétés	108
3. Le combat contre les oppressions et les inégalités	110
3.1 La théorie écoféministe	110
3.2 Les mouvements pour la justice environnementale et climatique	112
3.3 La solidarité intergénérationnelle : la dette écologique	114
6 De la contestation écologiste à la refondation politique	119
1. La tradition écologiste libertaire, entre autogestion et autonomie	120
1.1 L'anarchisme contre la disciplinarisation de la nature et des peuples	120

1.2 Le projet politique de l'écologie sociale	122
1.3 De l'hétéronomie à l'autonomie : vers l'autogestion	124
2. De la contestation au pluralisme : la naissance du mouvement écologiste	126
2.1 Le rôle des mobilisations pacifistes et antinucléaires	126
2.2 La genèse des Verts : de la nébuleuse verte au parti-fédération	128
2.3 La lutte contre la libéralisation de l'écologie : le cas du développement durable	130
3. Les mutations de la contestation écologiste : de la décroissance à la désobéissance	133
3.1 Le mouvement décroissant et la simplicité volontaire	133
3.2 La désobéissance civile	135
3.3 L'autogestion désobéissante : le cas du zadisme	137

PARTIE 3

RÉFORMER LES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES : LES APPROCHES ENVIRONNEMENTALISTES

141

7 La délibération contre la technocratie

142

1. Du scientifique à l'expert : le rôle de la science dans les politiques environnementales	145
1.1 Le rôle de l'expertise dans le droit des pollutions et des nuisances	145
1.2 L'évaluation experte, entre prévention et précaution	147
1.3 La coproduction des savoirs sur l'environnement	149
2. L'éthique de la délibération dans les politiques environnementales	151
2.1 Contre le paternalisme : l'encadrement politique de l'autorité épistémique	151
2.2 Pour le pluralisme : entre représentation des intérêts et représentativité	153
2.3 L'idéal délibératif et l'expertise à l'ère climatique : le cas de la France	155

3. Vers une démocratie technique :	
l'argument épistémique	157
3.1 Les limites cognitives des collectifs savants	157
3.2 Les dimensions éducative et réflexive de la délibération	159
3.3 La démocratie dialogique :	
les forums hybrides contre le scientisme	161
8 La représentation de la nature et du futur	165
1. Les limites écologiques	
des démocraties représentatives	166
1.1 La limite spatiale : le piège territorial	166
1.2 Les limites temporelles (1) : la myopie	169
1.3 Les limites temporelles (2) : la lenteur	171
2. La réforme de la représentation politique	173
2.1 Le collège du long terme : l'Académie du futur	173
2.2 La nouvelle chambre haute : l'Assemblée du long terme	175
2.3 La représentation du collectif : faire de l'écologie politique	176
3. Les luttes pour la représentation juridique	178
3.1 Les droits de la nature	178
3.2 La reconnaissance juridique des écocides	180
3.3 La judiciarisation de la lutte pour le climat :	
les procès climatiques	182
9 Les mécanismes de responsabilisation	187
1. La responsabilité climatique des gouvernements	188
1.1 La gouvernance climatique onusienne : le pari de la promesse	188
1.2 L'instrument de gouvernance :	
les objectifs de réduction des émissions (NDCs)	190
1.3 Une responsabilisation par « climatisation » ?	192
2. La responsabilité écologique du pollueur	194
2.1 Le principe pollueur-payeur : la logique compensatoire	194
2.2 L'instrument de gouvernance :	
les permis de pollution négociables	196
2.3 La privatisation du financement de la politique climatique	198

3. La responsabilisation volontaire des acteurs	200
3.1 Le rôle des indicateurs	200
3.2 Le développement de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE)	202
3.3 L'alerte écologique	204
Conclusion	209
Index	211
Bibliographie	215

Introduction

En France, les victoires remportées par les mouvements écologistes dans les élections récentes ou encore la création de nouveaux dispositifs destinés à assister le gouvernement dans la lutte contre le changement climatique illustrent l'importance prise par l'enjeu écologique dans le débat public¹. Cela se traduit également par une hausse des mouvements de contestation contre la surexploitation des ressources naturelles, la destruction des écosystèmes et de la biodiversité, les risques de catastrophe industrielle et nucléaire ou encore les émissions de gaz à effet de serre.

Le vocabulaire écologique intègre désormais le discours d'un grand nombre d'acteurs politiques et sociaux, au risque d'entraîner parfois la confusion. Les concepts de « durabilité », de « droits de la nature » ou encore d'« effondrement » sont ainsi régulièrement employés sans tenir compte des traditions et des controverses philosophiques dans lesquelles ils s'inscrivent. Le terme d'écologie lui-même a une origine relativement récente. Il est en effet inventé par le biologiste prussien Ernst Haeckel dans l'introduction de son traité *Natürliche Schöpfungsgeschichte* (1867), à partir des termes grecs *oikos* (« habitation », « maison ») et *logos* (« science », « connaissance »). Dans le cadre du grand travail de classification des sciences mené à la fin du XIX^e siècle, son but est de rassembler les savoirs qui étudient les relations entre l'humain et son milieu. Au sens large, l'écologie désigne alors l'ensemble des manières d'habiter le monde, et plus spécifiquement les interactions entre les communautés humaines et leur environnement naturel.

C'est précisément la manière moderne d'habiter le monde qui entraîne les sociétés humaines dans une importante crise écologique, dont le changement climatique est l'une des manifestations les plus

1. Haut Conseil pour le Climat (2018), Convention citoyenne pour le Climat (2019).

évidentes. Depuis le début des années 2000, une hypothèse scientifique avance même que la magnitude des changements que nous imposons à la planète nous a fait entrer dans une nouvelle ère géologique : l'Anthropocène. Pour le prix Nobel et climatologue Paul Crutzen, cité par les historiens Christophe Bonneuil et Jean-Baptiste Fressoz dans leur ouvrage *L'événement anthropocène. La Terre, l'histoire et nous* [2013], «l'empreinte humaine sur l'environnement planétaire est devenue si vaste et intense qu'elle rivalise avec certaines des grandes forces de la Nature en termes d'impact sur le système Terre». Cet âge nouveau (*kainos*) de l'Homme (*anthropos*) est déjà attesté par de nombreux relevés de l'évolution des cycles géologiques ou encore de la qualité de l'air. Depuis la Révolution industrielle au XIX^e siècle, la quantité de gaz à effet de serre a augmenté de manière exponentielle. Ces gaz retiennent la chaleur que la Terre, chauffée par le Soleil, émet vers l'espace. Les observations réalisées sur les cycles biogéochimiques (eau, azote, phosphate), ou encore les sédiments et fossiles, renforcent ce diagnostic. Dans la littérature écologique, cette hypothèse de l'Anthropocène a d'importantes implications politiques et éthiques, et nous invite à repenser la priorité que nous accordons traditionnellement au développement économique sur le devenir de la planète.

Si les sciences dites « naturelles » permettent de mesurer l'échelle et la temporalité inédites de ces bouleversements, les sciences sociales ont pour mission essentielle de réfléchir aux modalités de prise en compte de l'enjeu écologique dans nos sociétés. En dialogue constant avec des disciplines comme l'économie, la sociologie ou l'histoire, la théorie politique environnementale participe à cette réflexion à travers l'étude des concepts et des idées. En nous appuyant sur le travail réalisé par Benjamin Boudou sur la théorie politique¹, nous pouvons lui attribuer quatre fonctions complémentaires. La première est heuristique. La théorie politique environnementale améliore la compréhension des débats politiques contemporains sur l'écologie à travers une interprétation des arguments mobilisés par les acteurs

1. Boudou B., 2016, « À quoi sert la théorie politique ? », *Raisons politiques*, n° 64, vol. 4, p. 7-27.

(élus, gouvernements, associations, institutions). Elle a alors pour but de révéler les positions et les choix philosophiques de chacun. La deuxième fonction est critique. La théorie politique environnementale dénonce certaines grandes orientations de nos sociétés comme la technophilie, l'anthropocentrisme, ou encore le culte de la croissance, et identifie les discours qui ont contribué à les légitimer. Ce travail conduit à des propositions de réforme, des correctifs ou des alternatives écologiques. La troisième est pédagogique. L'étude des doctrines et des idées nous confronte à des textes rédigés par des auteurs classiques, dont la lecture aiguise notre jugement. Enfin, la quatrième est éthique. Cet effort d'analyse stimule la réflexion sur un sujet essentiel et encourage la participation au débat public.

En tant que champ académique, la théorie politique environnementale a déjà fait l'objet de plusieurs tentatives de synthèse, en particulier chez les spécialistes anglo-saxons de l'histoire des idées. Leur mission est initialement de déterminer l'originalité intellectuelle de l'écologisme par rapport à d'autres doctrines et idéologies politiques. Dans son ouvrage *Green Political Theory* [1992], le philosophe anglais Robert E. Goodin propose de l'approcher à travers les idées véhiculées par les partis et les mouvements qui s'y rattachent. Ce travail de catégorisation lui permet de distinguer l'écologisme d'autres traditions politiques comme le libéralisme ou le socialisme. La même année, la philosophe australienne Robyn Eckersley publie son ouvrage *Environmentalism and Green Political Theory: Toward an Ecocentric Approach*, dans lequel elle présente l'écologisme comme la jonction entre, d'un côté, l'éthique et la philosophie de l'environnement, deux courants développés aux États-Unis, et, de l'autre, la tradition écosocialiste européenne d'inspiration marxiste. Enfin, en 1990, le philosophe anglais Andrew Dobson publie *Green Political Thought: An Introduction*, un traité réédité et augmenté à trois reprises [1995, 2000, 2007]. Il identifie deux principes fondateurs de l'écologisme : les limites de la croissance économique et l'attribution d'une valeur morale aux entités non-humaines. Pour faire écho à leurs travaux, ces trois auteurs participent à la création de la revue *Environmental Politics* en 1992. Depuis, plusieurs autres penseurs ont participé à

cet effort de cartographie théorique, comme les philosophes John Barry (*Rethinking Green Politics: Nature, Virtue and Progress*, 1999), Alan Carter (*A Radical Green Political Theory*, 1999), Joel J. Kassiola (*Explorations in Environmental Political Theory: Thinking about What We Value*, 2003) ou encore Peter Cannavò et Joseph Lane (*Engaging Nature: Environmentalism, Concepts of Nature, and the Study of the Political Theory Canon*, 2014¹).

En France, la théorie politique environnementale fait également l'objet de plusieurs travaux récents qui ont le mérite de réintégrer plusieurs penseurs oubliés dans la littérature anglo-saxonne comme Bernard Charbonneau, Jacques Ellul ou encore Ivan Illich. Nous pouvons par exemple citer les ouvrages de Dominique Bourg (*La pensée écologique : une anthologie*, 2014), Fabrice Flipo (*Nature et politique : contribution à une anthropologie de la modernité et de la globalisation*, 2014), Catherine et Raphaël Larrère (*Penser et agir avec la nature : une enquête philosophique*, 2015), Luc Semal (*Face à l'effondrement : militer à l'ombre des catastrophes*, 2019) ou encore Pierre Charbonnier (*Abondance et liberté : Une histoire environnementale des idées politiques*, 2020). Le présent manuel propose, en complément de ces contributions, de présenter un état de l'art des principales traditions intellectuelles qui composent la pensée politique environnementale, et de montrer comment ces idées sont employées dans le débat public contemporain. Sa structure suit deux principes majeurs. Le premier est la cohérence. Chaque chapitre regroupe des contributions qui portent sur les mêmes controverses, qu'il s'agisse, par exemple, d'interroger notre rapport moral à la nature et à l'environnement, de dénoncer la domination technique ou de réfléchir aux institutions nécessaires pour instituer une démocratie écologique. Le second est l'interdisciplinarité. En raison de leur complexité, les problèmes écologiques ont en effet intéressé de nombreux sociologues, économistes ou encore biologistes et climatologues, qui ont rédigé des textes ayant de fortes implications politiques. Cet ouvrage ne regroupe donc pas

1. Il existe également un imposant ouvrage collectif édité par David Schlosberg, Teena Gabrielson, Cheryl Hall et John Meyer en 2015 : *The Oxford Handbook of Environmental Political Theory*, Oxford, Oxford University Press.

uniquement des contributions de spécialistes de la philosophie ou de l'éthique.

Ce manuel se divise en trois parties. La première est consacrée au questionnement éthique sur notre rapport à la nature, aux animaux et à l'environnement. Initiée par les auteurs romantiques et transcendantalistes, cette réflexion se développe aux États-Unis dès le XIX^e siècle. Les deux autres parties s'appuient sur la distinction, proposée par Andrew Dobson, entre l'écologisme et l'environnementalisme. Pour Dobson, «l'écologisme retient qu'une existence durable et épanouissante implique des changements radicaux dans notre relation avec le monde naturel non-humain, ainsi que dans notre forme de vie sociale et politique¹».

La deuxième partie regroupe ainsi des théories critiques des dynamiques et des entités considérées comme responsables de la crise écologique (la technique, le capital ou encore l'État). Elles proposent une transformation radicale de nos manières de vivre en société et de faire de la politique. À l'opposé, l'environnementalisme «plaide en faveur d'une gestion managériale des problèmes environnementaux, avec la croyance qu'ils peuvent être résolus sans modifications fondamentales de nos valeurs présentes ou de nos habitudes de consommation et de production²».

La troisième partie rassemble ainsi des contributions qui proposent de corriger certains dysfonctionnements de nos institutions (la délibération, la représentation, le marché) pour inclure les exigences de la transition écologique sans bouleverser nos systèmes politiques, et en particulier la démocratie représentative.

1. DOBSON A., 2000, *Green Political Thought*, 3^e éd., Londres, Routledge : 2.

2. *Ibid.*

■ Partie 1

Les éthiques environnementales et animales